

**261110**

**Aménagement d'un "Kiss'n ride", d'un parking de courte durée et d'un cheminement pour piétons à la Rue de la Vilette.**

**Question de Monsieur le Conseiller Luc Parmentier**

La Ville de Charleroi a décidé d'aménager, à la rue de la Vilette de Marcinelle, un "Kiss'n ride", un parking de courte durée et un cheminement pour piétons vers les accès de la gare du Sud.

Les travaux ont commencé mais semblent à l'arrêt depuis quelques semaines.

Il me revient que l'interruption de ces travaux serait due à un problème de permis pour l'abatage des arbres présents devant le parking des bretelles.

Madame l'Echevin pourrait-elle me faire connaître les rétroactes de ce dossier ainsi que le « timing » prévu pour terminer celui-ci ?

**Réponse de Madame l'échevine Ornella Cencig**

Le "Kiss'n ride" dont vous parlez a été autorisé par Le Fonctionnaire délégué de la Région wallonne en date du 09/11/2009. Lorsque les travaux ont débuté, le permis était périmé et le fonctionnaire délégué a fait arrêter les travaux. Le service d'étude a donc réintroduit un nouveau dossier qui nous a été transmis par le Fonctionnaire Délégué en date du 05/10/2012.

Le Collège a ensuite remis son avis le 09/10/2012 et nous l'avons transmis au Fonctionnaire Délégué le 11/10/2012. Nous sommes en attente de la nouvelle décision du fonctionnaire délégué. L'arrêt des travaux n'a donc rien à voir avec l'abatage des arbres. Pour ce qui est du timing des travaux, il y a lieu que vous vous adressiez aux services de la Voirie.